

Compte rendu de la réunion du conseil municipal
En date du 2 octobre 2025

PRESENTS : Jean-Marc CHEVALIER, Denis de BOUTEILLER, Marie-Pierre PORTE, Franck GILLOT, Thierry ROMEY, David PETOZZI, Gérard MOYNE

ABSENTS REPRESENTES : Isabelle POILLOT, Jean-Paul ROUGEOT,

ABSENT EXCUSE : Jean-Baptiste MARTINOT

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du conseil à 18h05.

Secrétaire administrative : Genevieve VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Denis de BOUTEILLER

1- Approbation du procès verbal de la séance du 2 juillet 2025.

Adopté à l'unanimité

2- Devis pompe à chaleur logement chapelle ville

Ce logement a été classé G en DPE donc inlouable. Pour le remettre en location, des travaux énergétiques sont indispensables : installation d'une pompe à chaleur et changement du chauffe-eau.

Le devis est le suivant :

Chauffe-eau: 3142,70 HT

Pompe à chaleur air-air: 9958,,70 HT

Le Maire a adressé trois propositions aux Bâtiments de France concernant l'installation. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Le devis est mis aux votes.

Adopté à l'unanimité

3- Ancienne école de garçon: Déclassement et incorporation au domaine privé.

Adopté à l'unanimité

4- Personnel communal : adhésion contrat groupe, mise à jour du RIFSEEP et des lignes directrices de gestion.

C'est une mesure de protection du personnel communal en cas d'absence pour maladie.

Adopté à l'unanimité

5- décision modificative : chapitres d'ordre sans mouvement de crédit.
Décision comptable purement formelle.

Adopté à l'unanimité

6- Informations du Maire.

1- changement de prestataire pour la gestion de l'eau.

Le syndicat des eaux a pris la décision de changer de prestataire pour la gestion de l'eau. SUEZ a été remplacé par SOGEDO.

Cette modification a permis une économie de 300 000 euros sur 6 ans et demi sur l'ensemble des 13 communes de la communauté.

Le passage de compétence d'une société à l'autre a créé quelques confusions dans l'esprit des abonnés mais ces ajustements purement techniques sont terminés.

2- Embauche d'un cantonnier

Nous avons reçu 13 réponses à notre offre concernant le poste de cantonnier.

Après sélection, la candidature de M. Frédéric BOULINGUEZ a été retenue. Le contrat d'embauche a été signé le 22/09/2025.

7- Questions diverses

M. Thierry ROMÉY a déposé deux questions

1- Création de réserve d'eau dans le cadre des incendies de forêt.

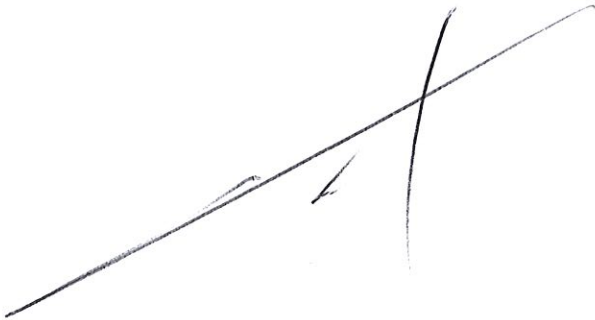
Ce type d'installation est très onéreux et n'est pas de la compétence communale. Des bornes incendie sont plus facilement envisageables. Mais avant, il faudrait peut-être envisager une protection incendie de nos sites classés : Doyenné et Eglise saint Blaise .

2- Repas pour les ouvriers qui sont intervenus sur le chantier de la nouvelle Mairie.

Il s'avère que cette proposition est difficilement applicable. D'une part la durée d'intervention des différents corps de métiers est très inégale et la relation avec les ouvriers est du domaine de l'architecte via leurs employeurs.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 19h10

Le Secrétaire de séance
Denis de BOUTEILLER

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large 'X' shape.

Le Maire
Jean-Marc CHEVALIER

